

## Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)

Offre n° O041210900405530  
Publiée le 21/09/2021

### Synthèse de l'offre

Employeur	<b>PRUNAY-CASSEREAU</b> 11 rue de l'Hôtel de Ville 41310 PRUNAY-CASSEREAU
Département de travail	Loir-et-Cher
Secteur du lieu de travail	Vendôme
Poste à pourvoir le	01/02/2022
Date limite de candidature	19/12/2021
Type d'emploi	Emploi temporaire
Durée de la mission	12 mois
Nombre de postes	1
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3 alinéa I dispositif 1 loi 84-53) 

### Détails de l'offre

Famille de métier	Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques	Grade(s) recherché(s)	Adjoint technique territorial
Métier(s)	Agent de services polyvalent en milieu rural		

#### Descriptif de l'emploi

Sapeur-pompier volontaire ou s'engageant à le devenir, titulaire du permis B, C ou CACES 8.  
Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec la/le secrétaire de mairie et la population, l'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux :

- fonctionnement de la collectivité
- les techniques simples du bâtiment
- les règles d'entretien pour les bâtiments et la voirie
- les différents outils et matériels mis à disposition et les règles de sécurité associées
- le fonctionnement et la conduite d'engins agricoles
- les techniques de taille et d'entretien des espaces verts

#### Missions

##### SAVOIR-FAIRE

##### Relations aux élus

Informar les élus d'une contrainte particulière liée à la réalisation d'une intervention  
Rendre compte de manière écrite ou orale de son activité et des conditions de son intervention  
Transmettre les demandes des administrés

Rendre compte aux élus d'une situation de tension avec un usager ou un tiers

Adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique

##### Relations aux usagers

Informar les usagers sur le cadre possible et les conditions de son intervention

Renseigner et diffuser une information auprès des usagers

Adapter son comportement au public concerné et à la situation

Identifier la demande de l'utilisateur et l'orienter vers l'interlocuteur compétent (élu, secrétaire de mairie, directeur général des services)

Organisation de son activité

Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières

Prendre en compte des consignes écrites ou orales  
Consulter la main courante des interventions  
Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie  
Rédiger un bon de commande  
Vérifier un bon de livraison ou une facture  
Application des règles de santé et de sécurité au travail  
Signaler les lieux et conditions de son intervention  
Prendre connaissance et appliquer des consignes d'HSCT  
Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements  
Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective  
Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées  
Signaler un accident et alerter les services de secours  
Application des règles de sécurité des usagers  
Rendre compte des anomalies de fonctionnement et des risques d'accident liés à un équipement, à un bâtiment  
Prendre des mesures conservatoires pour protéger les usagers  
Signaler un accident avec un usager et alerter les services de secours  
Rendre compte et rédiger des rapports d'incident  
Entretien de la voirie communale  
Repérer et signaler les dégradations de la voirie

#### Profils recherchés

- Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Grande disponibilité
- Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une forte amplitude journalière
- Contacts fréquents avec les élus
- Relations avec l'ensemble des agents de la commune et la/le secrétaire de mairie, le cas échéant avec la direction de l'EPCI
- Contacts directs et permanents avec la population : les associations, les administrés
- Relations avec d'autres administrations (services de l'État, conseil général...) et avec des prestataires externes : fournisseurs, artisans, entreprises, concessionnaires de réseaux

**Temps de travail** Complet, 35h00 hebdomadaire

## Contact

---

<b>Téléphone collectivité</b>	02 54 80 32 81
<b>Adresse e-mail</b>	<a href="mailto:prunay-cassereau@wanadoo.fr">prunay-cassereau@wanadoo.fr</a>
<b>Informations complémentaires</b>	Monsieur le Maire PRUNAY-CASSEREAU 11 RUE DE L'HOTEL DE VILLE 41310 PRUNAY-CASSEREAU

Vous pouvez déposer votre lettre et CV à [prunay-cassereau@wanadoo.fr](mailto:prunay-cassereau@wanadoo.fr). contact  
02.54.80.32.81

CNAS/COS/chèques cadeaux (à partir de 3 mois d'ancienneté/participation mutuelle et  
prévoyance labellisée, maintien de salaire proposés.

## Travailleurs handicapés

---

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.